

négociations commerciales en vertu de la procédure accélérée.

18 mars

Sommet de Washington - Le Président Reagan affirme qu'un accord de libre-échange constituerait pour les deux pays "une réalisation mémorable, la pierre angulaire de la prospérité".

3 février

Le ministre du Commerce extérieur James Kelleher établit des groupes de consultations sectorielles sur le commerce extérieur. Ces groupes doivent, de concert avec le gouvernement, s'assurer que les aspects sectoriels sont pris en compte dans le cadre des négociations sur le commerce extérieur.

5 janvier

Le ministre du Commerce Kelleher publie la liste des 39 membres du Comité consultatif du commerce extérieur. Première réunion du Comité permanent des négociations commerciales, qui regroupe de hauts responsables provinciaux du commerce et des représentants de l'équipe de négociation.

### 1985

10 décembre

Le Président Reagan informe officiellement le Congrès de son intention de négocier un accord en vertu de la procédure accélérée. Dans une lettre adressée à la Commission des voies et moyens de la Chambre et à la Commission des finances du Sénat, il indique que les négociations permettraient de "renforcer sensiblement les efforts déployés par les États-Unis pour éliminer les frictions commerciales avec le Canada.

4 décembre

À Chicago, Le Premier ministre déclare : "... notre souveraineté politique, nos programmes sociaux, notre résolution d'éliminer les disparités régionales, notre identité culturelle unique, notre caractère linguistique particulier constituent l'essence même du Canada. Ils ne sont pas négociables".